



LIBRE PENSÉE

Fédération Mayennaise

Gérard PRIOUL

Président de la LIBRE PENSÉE MAYENNAISE

LAVAL le 1^{er} février 2021

LETTRE OUVERTE

A Monsieur le Préfet de la Mayenne

Monsieur le Préfet,

C'est à force de cultiver un esprit critique, jusqu'à en légitimer la dimension rebelle face à la question sociale, que l'on devient libre penseur. C'est-à-dire exactement le contraire d'un être docile, l'opposé d'un esprit servile. Mais vous savez cela déjà, bien sûr.

Et vous savez aussi que les libres penseurs sont des citoyens responsables et capables d'accorder leurs volontés personnelles à des causes qui les dépassent. Simples citoyens que nous sommes, nous avons conscience du devoir de protéger les autres, c'est-à-dire chacun de nous. En l'occurrence de la présente crise sanitaire, les gestes barrière et diverses mesures d'ordre public suscitent adhésion et respect par l'immense majorité de la population, libres penseurs compris.

Toutefois, parmi ces mesures considérées à l'aune du seul critère de protection des populations, celles qui s'affranchissent du minimum de bon sens et de justification argumentée, ne sont pas et ne seront jamais admises ; elles seront sources de conflits.

Parce qu'elles sont intrinsèquement injustes, d'autres mesures provoquent même déjà une large colère populaire. Injustes absolument, autant qu'injustes relativement, comme la fermeture de tous les lieux de culture, tandis qu'en toute légalité on a rouvert les lieux de culte ou ceux dédiés à la consommation. Croire, oui, consommer oui, mais penser et s'émouvoir, non !

Voilà pourquoi, samedi 30 janvier les militants libres penseurs mayennais se sont faits hors la loi par leur présence dans des théâtres lavallois illégalement rouverts une heure durant, le temps annoncé d'une désobéissance civile. J'avais, pour ma part, choisi d'aller au Théâtre Jean Macé vers 16 heures et j'ai constaté, comme l'ont observé les trois policiers qui se sont présentés, que les mesures de distanciation physique y étaient parfaitement respectées, tout comme le port du masque, ainsi qu'une jauge limitée à 50%.

Les gens de théâtre ont initié cela, parce qu'ils ne disposent plus d'aucun autre moyen pour se faire entendre ! Le public a su apprécier la hauteur d'esprit avec laquelle Jean Luc BANSARD, artiste et artisan de l'art vivant, a sublimé sa légitime colère à l'adresse de Madame la Ministre de la Culture. Qu'il en soit remercié ainsi que les artistes de la compagnie du Tiroir, qui nous ont régales d'un grand bol d'oxygène tout en poèmes, chansons et musiques.

Ce ne sont pas les cabinets de psychiatrie qui devraient être débordés pour soulager la vague de souffrance mentale de la population. Ce devraient être les gens et lieux de culture que l'on sollicite sans retenue, dès lors que puissent être respectés les protocoles de prévention sanitaire.

Samedi, j'ai d'abord manifesté en ville contre les projets de lois liberticides en cours d'élaboration parlementaire ; un peu plus tard, dans un théâtre rebelle j'ai fait acte d'insoumission à une règle d'ordre public. Agissant au nom de la Libre Pensée Mayennaise, j'ai fait mienne la légitimité de cette riposte pacifiquement insurrectionnelle et je me suis souvenu des mots de Maximilien Robespierre (dit « l'incorruptible ») : « *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple le plus sacré et le plus indispensable des devoirs.* »

S'il vous plait, Monsieur le Préfet, transmettez tout cela à Madame BACHELOT. Rappelez-lui que nul ne se paie de mots ni de sanglots empathiques et qu'à l'égard de la culture comme à l'endroit de tout être, il n'est pas d'amour, il n'est que des preuves d'amour !

Je vous adresse, Monsieur le Préfet, mes salutations laïques et républicaines.

Gérard PRIOUL